

A la Une

LE POINT CONJONCTURE - P. 2

Bilan du dernier trimestre 2009, premières tendances pour l'ensemble de l'année 2009 : « *Le chiffre d'affaires est en forte chute alors qu'en moyenne le secteur connaît* »

L'ACTUALITÉ - P. 3 & 4

Etats généraux de l'industrie
Loi de Modernisation de l'Economie
Carnet de l'industrie alimentaire

ANALYSE - P. 5 & 6

Projet franco-belge FEVIA
KPMG - «PME agroalimentaires : ratios sectoriels et facteurs de performances»

L'INTERVIEW DU TRIMESTRE - P. 7

Marcel URION, président du réseau Alidev Angels, nouveau Business Angels agroalimentaire

L'Alerte

L'excédent commercial agroalimentaire est en diminution d'un tiers en 2009, notamment en raison des difficultés de la filière vins et champagnes. Il est à comparer au + 8 % des ventes à l'étranger de la pharmacie ainsi que la bonne résistance des transports hors automobile.

Le déficit commercial de la France s'est au final réduit en 2009 en passant de - 55,7 milliards d'euros en 2008 à - 43 milliards d'euros.

EDITORIAL

Par **Jean-René Buisson**,
Président de l'ANIA



Le développement durable, oui, mais pour tous !

Au lendemain de la conférence de Copenhague sur le climat, de nombreuses voix ont critiqué le maigre bilan de ce qui aurait dû être le point de départ d'une politique mondiale contre le réchauffement climatique. Ceux qui vont faire avancer le dossier climat maintenant, ce sont les entreprises qui ont bien compris, notamment les plus grandes, les mesures d'assainissement nécessaires pour rester compétitives. Nous ne pouvons aujourd'hui que les soutenir et les accompagner dans leurs démarches. Mais il faut que les politiques mettent en œuvre le principe de réciprocité de nos échanges avec les pays tiers pour soutenir notre industrie et ses emplois. Les professionnels sont aujourd'hui animés par la volonté d'une nouvelle forme de management et d'une recherche collective de performances : sociétales, environnementales et aussi économiques. Nous devons tout faire pour les encourager ! En ce sens, nous ne pouvons plus accepter que des produits fabriqués dans les pays tiers ne respectent pas nos propres contraintes environnementales.

LE CHIFFRE

1657

C'est le nombre de défaillances en 2009 dans l'agroalimentaire. Soit une diminution de 3,4 % par rapport à 2008 ...

Une embellie de courte durée, le début de l'année 2010 étant beaucoup plus inquiétant

Source : L'observatoire des défaillances d'entreprises - 2010

Un premier bilan 2009 pour les IAA ? Tous les indicateurs sont au rouge !

Le chiffre d'affaires est en forte chute alors qu'en moyenne le secteur connaît une croissance annuelle moyenne en valeur de 5 % !

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette diminution « historique » :

Chiffres d'affaires



- 7,3 %

ZOOM investissements

3,8 milliards d'euros d'effort total d'investissement en 2009 :
- 16 % par rapport à 2008

Prévisions des investissements pour 2010 : - 10 %

Des diminutions des investissements plus importantes pour les PME : entre - 16 et - 28 %

Baromètre 2010 des intentions d'investissements dans les entreprises agroalimentaires – sondage BVA pour le Crédit agricole

- La chute importante des prix à la production (= prix sortie usine) de - 8 %, notamment due à une chute du prix de plusieurs matières premières
- La diminution vertigineuse des exportations de - 9,2 %, en partie expliquée par la contraction des exportations de vins et champagne : - 15 % en cumul sur l'année 2009 par rapport à 2008
- L'impact de la Loi de Modernisation de l'Economie

Prix à la production



- 8,2 %

Certes, tous les indicateurs sont au rouge... Pour autant, ils résistent mieux que pour l'ensemble de l'industrie notamment

les volumes de production qui ont très légèrement progressé en 2009 (+ 0,9 %) grâce à un maintien de la consommation des ménages sur l'année 2009. Ceux de l'industrie manufacturière dans son ensemble se sont repliés de 12 %, tout comme le chiffre d'affaires d'ailleurs. De quoi relativiser !

ZOOM Emplois

L'industrie agroalimentaire voit ses emplois salariés se contracter de 0,9 % sur l'ensemble de l'année 2009 (soit 4900 emplois en moins). L'ensemble de l'industrie connaît sur 2009 un repli de 4,9 % soit 173 000 emplois.....

Volumes de production



+ 0,9 %

Prix à la consommation



+ 0,3 %

Excédent des échanges en produits agricoles transformés



- 30,4 %

Exportations de produits agricoles transformés



- 9,2 %

Sources : Agreste et INSEE

Comparaison de l'année 2009 avec l'année 2008

Les Etats Généraux de l'Industrie

Le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, a lancé mi-octobre les Etats Généraux de l'Industrie... Les industries agroalimentaires, qui représentent 17 % du chiffre d'affaires de l'industrie nationale, ont occupé une place de choix dans les débats. Un groupe ad hoc, présidé par Jean-René Buisson, au sein du groupe biens de consommation, a été mis en place.

Quatre réunions se sont succédées pour travailler collectivement et ainsi faire remonter les grands enjeux de demain pour le secteur. Les copies des groupes de travail ont été rendues fin janvier.

Rapport disponible : www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr/fileadmin/documents/National/documents/Agroalimentaire/EGL_-_agroalimentaire.pdf

Côté agroalimentaire ressortent :

- Le besoin de lutter contre un déficit d'image qui dessert trop nos entreprises tant auprès des jeunes pour recruter que des pouvoirs publics et des médias.
- L'urgence d'améliorer l'accès à l'innovation.
- La nécessité de simplifier l'information et l'accompagnement des entreprises notamment à l'international.

Ces conclusions se sont-elles retrouvées dans les annonces de Nicolas Sarkozy qui a clos les Etats Généraux de l'Industrie à Marignane, le 4 mars dernier ? En partie... Mais nous regrettons que le crédit d'impôt innovation, pourtant plébiscité par tous les membres des EGI, est le grand absent des annonces ! On comprend les raisons « financières ». Mais les travaux annoncés sur la définition du Crédit Impôt Recherche au niveau européen pourrait permettre d'ouvrir la porte. Nous suivrons les débats avec grand intérêt...

Sur la nouvelle politique industrielle de la France, il est difficile de ne pas partager les ambitions du Président de la République : une augmentation de l'activité industrielle de + de 25 % d'ici fin 2015, la pérennisation de l'emploi industriel en France, le retour à une balance commerciale industrielle (hors énergie) durablement positive et enfin un gain de plus de 2 % de la part française dans la production industrielle de l'Europe. Il faut ensuite voir si les mesures concrètes qui seront mises en place permettront d'atteindre ces ambitions... Et là, on peut se poser des questions même si certaines mesures sont intéressantes, seront-elles suffisantes pour redresser la barre ?

Quelques mesures concrètes dont l'agroalimentaire pourra bénéficier ?

♦ *Etude de mise en place de fonds sectoriels avec le FSI à l'image du FMEA (Fond de modernisation des équipements automobiles). L'objectif étant la restructuration des filières avec l'augmentation du nombre d'entreprises de taille intermédiaires. L'agroalimentaire est ici cité comme un secteur pouvant bénéficier de ce type de soutien.*

♦ *Mise en place d'un mécanisme d'inclusion carbone qui sera proposé aux institutions européennes : l'objectif est de soumettre les produits importés aux mêmes règles d'achat de permis d'émission que les producteurs européens pour des productions similaires, lorsqu'ils proviennent de pays qui n'imposent pas de contraintes sur les émissions de leur industrie.*

♦ *Adopter une définition large de l'innovation qui soit à*

la fois technologique et non-technologique (design, créativité,...) et élargir le soutien aux aspects non-technologiques de l'innovation.

♦ *Lancement d'une semaine de l'industrie pour redorer l'image, sous le pilotage de l'Etat, avec notamment une campagne de presse.*

♦ *Aide à l'investissement en France (200 millions d'euros sur 3 ans) : le dispositif vise à aider, via des avances remboursables, des entreprises à réaliser leur investissement productif en France. L'entreprise doit avoir moins de 5000 salariés, réaliser un investissement d'au moins 5 millions d'euros et créer 25 emplois.*

♦ *Mise en place d'un appel à projet structurant en région qui permettra de cofinancer - entre Etat et entreprises « têtes de filières » - des projets structurants pour certaines filières*

industrielles porteuses de croissance. Cet appel à projets pourra être financé par une partie de l'enveloppe de 300 millions d'euros dédiée aux filières au sein de l'action « Etats généraux de l'industrie » de l'emprunt national.

♦ *300 millions d'euros de prêts verts seront accordés à taux bonifiés et 200 millions d'euros seront consacrés à des garanties de prêts verts.*

Avant fin 2010, les DIRECCTE devront mettre en place un processus d'information et d'orientation des PME en région.

♦ *Pérenniser le remboursement anticipé du Crédit Impôt Recherche pour les PME.*

♦ *Réflexion sur un livret épargne industrie et orientation de la fiscalité de l'épargne vers le soutien à l'investissement de long terme dans les actions.*

LME : un premier bilan nuancé

À l'heure où la fin des négociations a sonné, deux rapports parlementaires ont été publiés sur la mise en application de la LME :

- Le rapport de la Commission des Affaires économiques du **Sénat** signé par Mme Lamure et publié fin décembre.
- Le rapport de la Commission des Affaires économiques (CAE) de l'**Assemblée nationale** publié fin février et signé par Messieurs Gaubert et Ollier.

Certains objectifs de la LME ont été partiellement atteints notamment sur **la baisse des délais de paiement et des prix**.

Constatée depuis décembre 2008, la diminution des prix est de 0,65 % selon le rapport de la CAE de l'Assemblée nationale (ce qui est loin de la baisse de 2 à 3 % que les

distributeurs disaient pouvoir obtenir grâce à la négociabilité des tarifs). Les acteurs semblent toutefois utiliser pleinement **les possibilités de différenciation tarifaire** ouvertes par la loi car il y a une différenciation croissante des prix entre enseignes (*en avril 2009, l'écart entre les deux enseignes les plus chères et les deux enseignes les moins chères pour les grandes marques était de 12,7 % contre 5,6 % en 2006*).

Cependant, des abus persistent, notamment certains contrats annuels types sont imposés par les distributeurs sans que le fournisseur n'ose demander des modifications, les conditions d'achat du distributeur se substituent purement et simplement aux CGV du fournisseur.

La nécessité de rendre les sanctions dissuasives apparaît alors de plus

en plus clairement. Les contrôles doivent être renforcés et les sanctions appliquées : la création d'une brigade de contrôle de la LME au sein de la DGCCRF (120 enquêteurs, soit une hausse de 50 % des effectifs) doit permettre une meilleure détection des pratiques abusives. Les assignations de neuf grandes enseignes par le secrétaire d'État au commerce constituent également un signal très positif et dont on peut espérer qu'il sera dissuasif. Il est alors essentiel de favoriser l'émergence de bonnes pratiques dans le cadre de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales.

Le sénat annonce même que si les pratiques ne changent pas, une nouvelle modification du texte deviendrait nécessaire.

Pour en savoir plus, contactez Rachel Blumel : rblumel@ania.net

Carnet de l'Industrie Alimentaire

Nestlé devient numéro un mondial des pizzas surgelées

Au lendemain de la vente de 52 % du capital des produits ophtalmologiques Alcon à Novartis pour 28 milliards de dollars, Nestlé a annoncé, mardi 5 janvier, le rachat pour 3,7 milliards de dollars des pizzas surgelées aux Etats-Unis et au Canada de l'américain Kraft Foods. Une acquisition qui va permettre au suisse de devenir le numéro 1 de la pizza surgelée outre-Atlantique, avec des ventes de 37 milliards de dollars.

Bonduelle reprend le leader européen du champignon

Bonduelle a repris le 2 mars dernier France Champignon au fonds d'investissement Butler Capital Partners. Le roi du champignon de Paris, dont le siège est situé à Saumur (Pays de Loire), devient ainsi une filiale du groupe lillois. Bonduelle s'enrichit ainsi de six usines supplémentaires dont une en Pologne.

Kraft devient le leader mondial de la confiserie

Kraft Foods a annoncé le 16 février dernier s'être assuré le contrôle de plus de 90 % du capital de Cadbury dans le cadre de son offre d'achat.

Le groupe américain a confirmé qu'il lancerait une offre de retrait obligatoire sur le solde du capital. Conclu il y a un mois après une bataille de près de cinq mois, le rachat de Cadbury pour un montant global de 18,4 milliards de dollars (13,5 milliards d'euros) doit permettre à Kraft de se hisser au **premier rang mondial du marché de la confiserie**.

Regroupement : Les fromageries du Grand Est veulent s'unir

D'ici à la fin de cette année, les coopératives laitières d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine devraient être réunies au sein d'une seule entité. Un projet de regroupement, visant à conforter leurs positions sur les marchés français et européen, est initié par les coopérati-

ves de l'Ermitage à Bulgnéville (Vosges) et de Blâmont (Meurthe-et-Moselle). Ces dernières ont investi, au cours des deux dernières années, près de 40 millions d'euros pour maintenir la compétitivité de leurs différents sites de production en Lorraine, Alsace et Franche-Comté.

Investissement : Augmentation de capacités pour Danone Mollay-Littry

Spécialisé dans les produits laitiers haut de gamme de Danone, le site du Mollay-Littry (Calvados) va bénéficier d'un investissement de 2 millions d'euros. L'objectif : augmenter dès 2011 les capacités de production de 15 000 tonnes, grâce à l'installation de nouvelles lignes.

1^{er} investissement du FSI dans l'agro-alimentaire

L'Etat, par le biais du Fonds stratégique d'investissement (FSI), injectera 150 millions d'euros dans le capital du groupe Limagrain Holding (GLH), société contrôlée par la Coopérative Limagrain et contrôlant Vilmorin & Cie.

Daniel JAOUEN a pris ses fonctions en début d'année à la présidence du directeur de Lactalis. Il succède à Michel Léonard.

Sylvaine AUDRAIN est nommée direc-

teur général de l'activité food de Mars France.

Martial ROLLAND 47 ans, succède à Eugenio Minvielle Lagos à la tête de la filiale française de Nestlé.

Christian POLGE président de Coca-Cola France depuis décembre 2005, a été élu Président du Syndicat national des boissons rafraîchissantes (SNBR).

WagrALIM ou comment renforcer la compétitivité franco belge ?

Les pôles de compétitivité... un outil qui s'est fortement développé en France depuis quelques années. Sur le seul secteur agroalimentaire, 14 ont vu le jour. Mais la France n'est pas le seul pays européen à s'être doté de telles structures pour soutenir le tissu économique. Nos voisins, et tout particulièrement la Belgique, ont eux aussi plébiscité la mise en place de ce type d'organismes. Il est temps de favoriser les échanges transfrontaliers, levier de compétitivité indispensable pour les entreprises agroalimentaires notamment en période de crise économique. Ce levier est pourtant encore trop peu considéré par la majorité d'entre elles. D'importantes synergies et opportunités peuvent être saisies,

accessibles à toutes, même par les plus petites.

La Belgique, par le biais de son pôle WagrALIM, collabore déjà avec la France. Des appels à projets **franco-belges commencent** en effet à voir le jour, comme l'appel actuellement ouvert avec le Pôle de compétitivité Industrie et Agro-Ressources (IAR, Laon) et le Pôle de compétitivité Nutrition-Santé-Longévité (NSL, Lille) sur le thème de la « Nutrition Santé » (jusqu'au 15 mai 2010). Un financement partiel est octroyé pour les dossiers sélectionnés et sous certaines conditions. D'autres appels conjoints sont en préparation pour 2010 notamment autour de l'alimentation animale.

Par ailleurs, le pôle wallon fait également partie d'un réseau étoffé de pôles d'excellence français incluant, entre autres, le **Pôle de compétitivité Goût-Nutrition-Santé VITAGORA** à Dijon, le **Pôle de compétitivité agroalimentaire VALORIAL** à Rennes, l'**Association pour le Développement de l'Institut de la Viande ADIV** à Clermont-Ferrand ou l'**Antenne française de la Plateforme européenne Food for Life** à Paris. Si besoin, WagrALIM identifiera pour vous l'interlocuteur adéquat parmi une quarantaine de compétences spécifiques à la Wallonie, telle la maîtrise internationalement reconnue dans le secteur brassicole.

La Belgique, 3^{ème} client des exportations agroalimentaires françaises

En 2008, la France a réalisé 18 % de son chiffre d'affaires à l'export soit près de 25,5 Mds d'euros. Avec 72,3 % des exportations, la zone communautaire reste le marché privilégié des expéditions françaises. **Les ventes sur l'UE en 2008 ont été particulièrement dynamiques à destination des clients traditionnels parmi lesquels la Belgique figure en troisième place.** Plus précisément, la France exporte vers la Wallonie des produits de l'industrie agroalimentaire à concurrence de 270 M€, soit 19 % de part de marché. Le lait et produits dérivés est le premier secteur (78 M€), suivi des boissons (45 M€)*.

Le chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire belge s'élevait en 2008 à 40,4 milliards d'euros, dont pratiquement la moitié était générée par les exportations. La Belgique exporte 21 % de ses denrées alimentaires, principalement vers l'Europe, où la France est le premier pays bénéficiaire devant les Pays-Bas et l'Allemagne.

*Source : Banque nationale de Belgique premier trimestre 2009

Des partenaires et des services pour la mise en œuvre de vos initiatives



Le Pôle de compétitivité Agro-industries WagrALIM offre aux entreprises du secteur alimentaire, petites et grandes, un réseau collaboratif durable. Outre l'ouverture aux nouvelles technologies, le Pôle soutient l'emploi en renforçant les qualifications et les compétences des professionnels du secteur. WagrALIM est l'un des cinq pôles de compétitivité retenus par la Région wallonne dans le cadre d'un plan d'expansion économique, le Plan Marshall. Ce plan aux moyens exceptionnels (plus de 1,2 milliards d'euros d'aides publiques) vient d'être reconduit pour une seconde période de quatre ans (2010-2014, Plan Marshall 2. vert doté d'1,67 milliards d'euros).

Pôle WagrALIM : www.wagrallim.be

Etude KPMG

« PME agroalimentaires : ratios sectoriels et facteurs de performances »

Présentation de l'étude

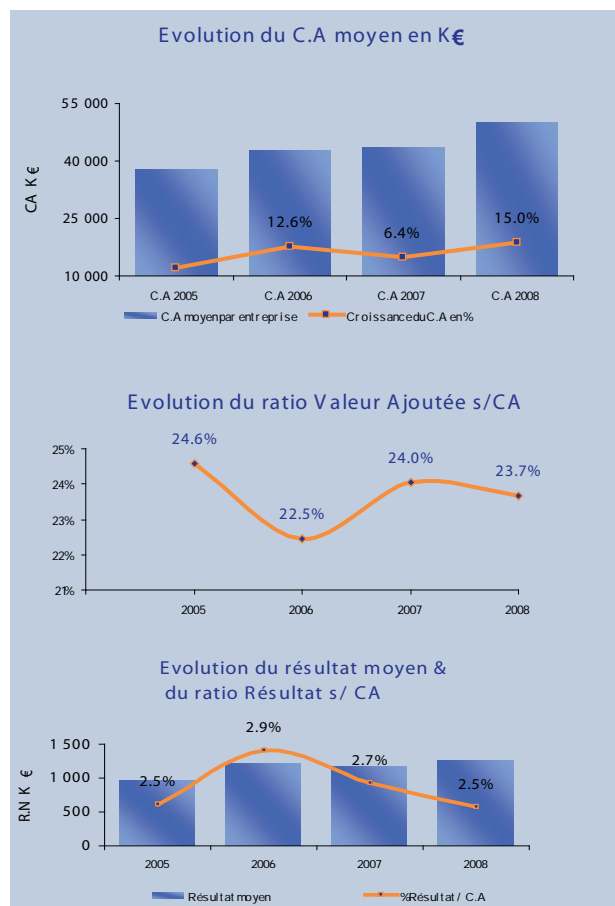
Après une première enquête sortie en 2008, le cabinet KPMG a souhaité poursuivre son accompagnement auprès du secteur agroalimentaire, notamment dans deux régions françaises, à savoir l'Île-de-France et le Centre, qui étaient déjà toutes deux le périmètre choisi pour l'étude précédente.

L'objectif de cette nouvelle enquête était de regarder à la loupe les données financières des PME sur une période de 4 années (2005-2008) de façon à constater les grandes évolutions. La segmentation arrêtée est liée à l'activité de façon à ce que chaque dirigeant puisse situer son entreprise dans la moyenne des entreprises d'activité proche (industries de 1^{ère} et 2^{ème} transformations, de produits élaborés et de boissons).

Le deuxième objectif était de dessiner le portrait type et les caractéristiques d'entreprises sous-performantes et surperformantes dans le cadre d'activités de transformation ou de négoce, ce qui a permis de mettre en évidence des facteurs clés de succès de ces entreprises et des défis majeurs à relever pour les prochaines années.

L'étude sera disponible gratuitement durant la 1^{ère} quinzaine d'avril. Vous pouvez la demander par mail à Nahid Sheikhalishahi (nsheikhalishahi@kpmg.fr).

Ratios financiers des PME de l'industrie de 2^{ème} transformation



Les leviers de compétitivité pour les PME agroalimentaires

- Une progression du chiffre d'affaires de notre panel au global de 12 % entre 2006 et 2008
- Des PME à l'image du secteur avec une faible rentabilité
- Des facteurs de performances clés pour les entreprises s'articulant autour :
 - ♦ D'un marketing fort, d'une innovation omniprésente, d'un portefeuille produits diversifié (en propre et à destination de la MDD)
 - ♦ De la dynamique commerciale en correspondance avec les objectifs de l'entreprise et fonction de ses marchés
 - ♦ De la bonne utilisation des leviers de charges externes et de personnel en fonction de l'activité
 - ♦ Et surtout d'une volonté des dirigeants à se situer dans une stratégie de croissance
- Des enjeux majeurs pour ces PME à la recherche de relais de croissance, liés à leur capacité d'investissement pour :
 - ♦ L'accès à la R&D et la conduite du processus d'innovation
 - ♦ Le soutien des produits sur le marché tant sur le plan de l'organisation, du commercial que du marketing
- A cela s'ajoute les difficultés d'accès au financement des PME dans une conjoncture défavorable

Marcel URION

Président du nouveau réseau Business Angels agroalimentaire, Alidev Angels

ANIA : Marcel Urion, vous avez décidé de créer un club d'investissement Business Angels en agroalimentaire, pouvez-vous nous parler de vos motivations ?

M.U : Effectivement, avec une vingtaine d'investisseurs, nous avons décidé de créer Alidev Angels, une association ayant pour objectif d'investir au niveau national en agroalimentaire. **Nos motivations ?**

1. En premier lieu, nous voulions accompagner la vague de créations d'entreprises qui aujourd'hui est très importante en France, en particulier en investissant dans des start-up au démarrage d'une idée, d'une activité.
2. Ensuite, il était important pour nous d'aider le transfert d'entreprises entre deux générations, qui est également en vogue aujourd'hui.
3. Aider les entrepreneurs à grandir et participer au développement des entreprises dans ce pays était également un autre objectif de ce réseau.
4. Enfin, cerise sur le gâteau, l'initiative permet d'optimiser la fiscalité personnelle (ISF/ IRPP).

ANIA : Pourquoi êtes-vous affiliés aux Business Angels?

M.U : Le mouvement Business Angels a connu et connaît toujours un fort développement aux USA - *il a largement participé au développement de la Silicon Valley et à la Business Road de Boston* - et dans les pays anglo-saxons (Grande-Bretagne). On estime que les BA sont respectivement 400 000 et 50 000 dans ces pays, et qu'ils y investissent plus que les professionnels du capital risque. Cantonnés en France en grande partie à de récents clubs de BA territoriaux et à des associations



Marcel URION

“Vouloir accompagner de nouveaux entrepreneurs en créant une association Alidev Angels”

spécialisées (grandes écoles), ce mouvement connaît un nouveau développement dans le cadre de la déductibilité fiscale (loi TEPA 2007/ ISF).

ANIA : Les possibilités d'investissement sont nombreuses en France à un moment où « se mettre à son compte » est caressé par plus d'un Français sur deux et où de nombreuses entreprises doivent trouver un successeur.

M.U : C'est le pari sur ce mouvement qui nous amène à **vouloir accompagner de nouveaux entrepreneurs en créant une association Alidev Angels**. D'ailleurs, dans ce domaine, l'exemple est donné par des créations récentes de clubs nationaux de BA sectoriels (ex : santé, software, ...). Cette émergence d'investisseurs sectoriels a été initiée par les professionnels du capital investissement eux-mêmes. Toutes ces associations sont affiliées à France Angels qui fédère aujourd'hui 80 associations pour environ 4000 membres.

ANIA : Au final, vous faites aussi du capital développement ou du capital risque comme d'autres banques ou investisseurs. En quoi êtes-vous différents ?

M.U : Les sociétés d'investissement interviennent pour la plupart sur des dossiers significatifs de 2 à 3 M€ comme ticket d'entrée. **Les clubs BA interviennent sur des dossiers beaucoup plus « petits »** (tickets de 20 000 à 200 000 € pour 20 % du capital) et surtout les BA interviennent dans des start-up alors que les sociétés d'investissement demandent 2 à 3 bilans à des sociétés ayant bien pignon sur rue. Raison pour laquelle nous recommandons à nos adhérents d'investir 5 % de leur patrimoine dans ces investissements qui sont risqués.

ANIA : Comment recrutez-vous vos investisseurs ?

M.U : Nous n'avons pas le droit, bien sûr, à l'appel public à l'épargne. Nous pratiquons le bouche à oreille. **Notre organisation reste ouverte puisque nous recherchons 50 membres investisseurs et que nous ne sommes qu'une vingtaine dans l'immédiat.**

ANIA : Comment fonctionne Alidev Angels?

M.U : C'est une association loi 1901 avec un Président, un vice-président et un bureau. Le bénévolat est la règle, raison pour laquelle nous gardons au moins 50 % de retraités (qui ont plus de temps). Les frais de fonctionnement sont limités. Les dossiers d'entreprises arrivent par plusieurs canaux ! Site Internet autres réseaux de BA, bouche à oreille, réseaux CCI, ... Le traitement des dossiers est toujours le même :

- Tout dossier est instruit par deux membres.
- L'entrepreneur, après une étude favorable par les deux membres, présente avec eux son dossier à un comité d'investissement de cinq membres.
- Le comité rend un avis positif ou négatif, demande un complément d'enquête et les investisseurs se décident à investir dans l'association.
- La négociation finale se fait entre entrepreneurs et investisseurs individuels (pacte d'actionnaires).
- La prise de participation est limitée à 20 % du capital, minimum 5 ans ; ce sera souvent plus.

Notre objectif : lever 1 M€ par an (20 000 € par investisseur en moyenne) pour investir dans 10 dossiers de 100 000 € (20 % du capital) soit une participation de 5 M€ de valeur d'entreprise par an.

“ Notre organisation reste ouverte puisque nous recherchons 50 membres investisseurs et que nous ne sommes qu'une vingtaine dans l'immédiat ”

ANIA : Comment accompagnez-vous les entreprises où vous investissez ?

M.U : Notre objectif est double :

1. Nous ne sommes pas des investisseurs dormants. L'intérêt est de faire profiter les entrepreneurs de l'expérience des Business Angels dans les domaines où l'entrepreneur a besoin. Les contacts sont réguliers (au minimum tous les 3 mois) et des documents sont régulièrement échangés.
2. Nous n'avons aucune fonction officielle (ex : conseil d'administration, mandataire social) pour éviter toute difficulté (extension de règlement judiciaire pour « gestion de fait »).

ANIA : Etes-vous des « néo-financeurs » ?

M.U : En aucun cas. Notre valeur ajoutée s'apporte bien sûr par de l'argent mais aussi par le savoir-faire accumulé dans l'expérience des BA. Nous ne sommes pas des banquiers mais des entrepreneurs qui parlent à d'autres entrepreneurs. Le savoir-faire des BA est d'ailleurs reconnu par les sociétés financières. Beaucoup d'association de BA sont régionales ou amicales d'anciens de Grandes Ecoles.

ANIA : D'entrée de jeu, Alidev Angels se déclare nationale. Pourquoi et comment ?

M.U : Notre volonté est d'apparaître immédiatement comme une structure à vocation nationale. L'agroalimentaire en France bénéficie de nombreux atouts: une agriculture diversifiée, le bon goût français connu et reconnu, beaucoup moins de problèmes de compétitivité que d'autres branches industrielles. Notre vocation est donc de soutenir les industries diversifiées même si sur le plan fonctionnement, il est plus difficile d'être nationale, raison pour laquelle nous mettons en place des délégués par régions et nous établissons le contact avec les associations régionales de BA pour partager les dossiers.

Propos recueillis par
le Service Economie ANIA